



HAL
open science

Solidarité et charité sociale dans un monde de vulnérabilités, l'apport controversé de l'encyclique

Fratelli Tutti

Jean-Marie Villela

► **To cite this version:**

Jean-Marie Villela. Solidarité et charité sociale dans un monde de vulnérabilités, l'apport controversé de l'encyclique Fratelli Tutti. Journées d'étude internationales Civilisations, pouvoirs & États 27 & 31 mai, 2 juin 2021, May 2021, Rennes (congrès en ligne), France. hal-03268479

HAL Id: hal-03268479

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03268479v1>

Submitted on 23 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Solidarité et charité sociale dans un monde de vulnérabilités, l'apport controversé de l'encyclique *Fratelli Tutti*¹

Jean-Marie VILLELA,
Doctorant en histoire contemporaine
Université de Lorraine, CRULH.
Juin 2021

Cette contribution a pour ambition de compléter la réflexion engagée dans un article paru dans un « hors série histoire » de la Revue du Nord¹, qui avait pour objectif d'appréhender le principe de solidarité chrétienne et son articulation avec le principe de charité à travers les textes fondamentaux de l'enseignement social de l'Église. Il s'agit ici, en se focalisant sur l'apport de l'encyclique *Fratelli Tutti*² et la réflexion qu'elle développe à partir de la compréhension de l'articulation entre charité et solidarité, d'examiner en quoi, et comment, la fraternité constituerait la pierre angulaire de la construction d'une solidarité universelle.

Dans un premier temps, nous situerons cette encyclique dans le corpus de l'enseignement social de l'Église. Puis, après un bref rappel des principaux thèmes abordés, nous évoquerons les controverses que cette encyclique a générées lors de sa publication et nous attacherons à une relecture de la pensée sociale de François sous l'angle de la solidarité et de l'amitié sociale, deux composantes essentielles d'une fraternité universelle. Enfin, nous mettrons en évidence les liens entre la conception d'une fraternité universelle comme base d'une société de reconnaissance et de dignité, seule à même de répondre aux défis d'un monde de vulnérabilités.

1. Positionnement de *Fratelli Tutti* dans la « série » des encycliques sociales

Depuis Vatican II et la constitution pastorale *Gaudium et spes*, les encycliques ont pour ambition de dépasser le seul « public » des fidèles pour s'adresser à l'humanité toute entière, dans la perspective d'une Église ouverte au monde³. C'est également vrai pour l'encyclique

¹ Jean-Marie VILLELA, *Charité et solidarité au chevet des vulnérabilités ordinaires. L'enseignement social de l'Église, de Léon XIII à nos jours*. in Charles COUTEL, Mireille DEMAULES, Olivier ROTA (dir), *La charité, de la bible à nos jours, définitions, pratiques, controverses*. Revue du Nord, Hors série Histoire, n° 41, 2021, p. 169-185.

² L'encyclique *Fratelli tutti* a été donnée à Assise le 3 octobre 2020, près de la tombe de Saint François. Dans la suite de l'article, nous utilisons la convention qui consiste à citer la première lettre des deux mots du titre de l'encyclique, suivie du numéro de paragraphe.

³ GS 1 et 2.

Fratelli tutti qui, en s'inspirant de François d'Assise, « invite à un amour qui surmonte les barrières de la géographie et de l'espace » (FT1). Pour la deuxième fois, après *Laudate si*, le pape François place sa réflexion dans le sillage du fondateur de l'ordre des Frères mineurs, en qui « on voit jusqu'à quel point sont inséparables la préoccupation pour la nature, la justice envers les pauvres, l'engagement pour la société et la paix intérieure » (LS10). Revendiquant elle-même la qualification d'encyclique sociale⁴, la troisième encyclique du pape François, après *Lumen fidei* en 2015 et *Laudate si* en 2015, se positionne clairement dans le corpus de la doctrine sociale de l'Église. L'encyclique rassemble les nombreuses interventions du souverain pontife sur les sujets d'ordre social depuis le début de son pontificat. A la différence des encycliques des papes précédents, qui se situaient dans la continuité et la tradition de leurs prédécesseurs en faisant de nombreuses références à leurs écrits, *Fratelli tutti* est « autoréférencée » par des citations de textes et discours du pape lui-même : l'encyclique réorganise ainsi les nombreuses interventions du pape dans des organismes internationaux⁵. Enfin, *Fratelli tutti* se situe également dans le contexte du dialogue interreligieux, en particulier entre orient et occident, en s'inscrivant dans le prolongement de la déclaration commune d'Abu Dhabi du 4 février 2019 lors du voyage apostolique de François aux Émirats Arabes Unis, au cours de laquelle il a rencontré le grand imam Ahmad Al-Tayyeb⁶.

L'encyclique suit la méthodologie mise en œuvre depuis Jean XXIII et l'encyclique *Mater et magistra* pour étudier les questions d'ordre social : « l'étude de la situation concrète, l'examen sérieux de celle-ci à la lumière des principes ; enfin la détermination de ce qui peut ou doit être fait pour les appliquer suivant les circonstances de temps et de lieu ». C'est le voir, juger (ou comprendre) et agir⁷.

Enfin, il s'agit de répondre à un ensemble de questions économiques, politiques, sociales du moment, touchant la société dans son ensemble au plan mondial, et dont on peut trouver les principaux thèmes dans les grandes encycliques sociales depuis Léon XIII, dont l'encyclique *Rerum novarum* marque traditionnellement le point de départ de la doctrine sociale de l'Église à l'époque contemporaine.

⁴ « Je livre cette encyclique sociale comme une modeste contribution à la réflexion pour que, face aux manières diverses et actuelles d'éliminer ou d'ignorer les autres, nous soyons capables de réagir par un nouveau rêve de fraternité et d'amitié sociale qui ne se cantonne pas aux mots » (FT 6).

⁵ Sur les 289 notes de bas de page de l'encyclique, seules 94 renvoient à des citations ou documents ne provenant pas du pape François.

⁶ *Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune*, Abu Dhabi, le 4 février 2019.

⁷ MM 236.

Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, *Rerum Novarum* s'intéresse à la condition ouvrière dans un monde marqué par la révolution industrielle ; en 1931, *Quadragesimo anno* approfondit et actualise la pensée sociale de Léon XIII, dans un contexte marqué par la crise mondiale et la confrontation des nations ; en 1961, *Mater et magistra* met en avant la question de la solidarité dans le cadre des rapports entre pays développés et pays sous-développés ; à l'issue du concile Vatican II, *Gaudium et spes* réalise une synthèse théo-anthropologique⁸ sur l'Église dans le monde de son temps ; deux années après la clôture de Vatican II, *Populorum progressio* s'inscrit dans une réflexion sur la décolonisation et l'indépendance des peuples et l'accroissement des écarts entre pays riches et pays pauvres ; en 1971, à la lumière des nombreux voyages réalisés par Paul VI, *Octogesima adveniens* explicite l'engagement chrétien en faveur de plus de justice dans le monde ; deux années avant la chute du mur de Berlin, *Sollicitudo rei socialis* insiste sur la nécessaire solidarité mondiale dans un monde caractérisé par des éléments de continuité (accroissement des inégalités), mais aussi de rupture (effondrement du système communiste, importance des questions écologiques) ; en 2009, *Caritas in veritate* renoue, en le réactualisant, avec le concept de charité, dans le cadre d'une réflexion d'ordre essentiellement théologique ; enfin, *Laudate si* en 2015 développe les rapports complexes du christianisme avec les questions environnementales, en liant ensemble écologie, solidarité et justice sociale.

2. L'encyclique en résumé

Il serait illusoire de vouloir résumer en quelques lignes un texte aussi dense et aussi long que *Fratelli tutti* (plus de 200 pages, ce qui la place dans les encycliques les plus longues de l'époque contemporaine). Nous nous bornerons ici à en souligner les principaux points.

Placée sous la figure tutélaire de François d'Assise qui avait déjà inspirée l'écriture de *Laudate si*, l'encyclique parle essentiellement de la communauté humaine, du lien qui doit unir l'humanité, et dont l'absence ou l'insuffisance conduit à une incapacité d'agir ensemble (FT7). En cause, la conscience humaine anesthésiée, l'éloignement des valeurs religieuses, la prépondérance de l'individualisme et le matérialisme⁹. A la base de l'encyclique, il y a la volonté de partager un nouveau rêve de fraternité (FT8), à faire renaître un désir d'humanité, en mettant en avant la dimension universelle de l'amour fraternel et son ouverture à toutes les

⁸ Patrick de LAUBIER, *La pensée sociale de l'Église catholique de Léon XIII à Benoît XVI*, Paris, Pierre Téqui, 2011, p. 114.

⁹ *Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune*, art. cit

personnes (FT6), « chacun avec sa propre voix, tous frères » (FT8). Ce nouveau rêve est abordé en huit chapitres.

Le premier décrit les « ombres d'un monde fermé », entraves à la promotion d'une fraternité universelle, dans une large énumération : exclusion de populations entières des bénéfices de la mondialisation [18-21], régression des droits humains, de moins en moins universels [22-24], montée des peurs et des conflits [25-28], inégalités face au progrès [29-30], les pandémies et la virtualisation de la société [32-36], drame des migrations [37-41], explosion des discours haineux et des contrevérités sur les réseaux sociaux et dans la parole politique [42-50], dominations culturelles [51-53]¹⁰.

Le deuxième chapitre propose une réflexion autour de la parabole du bon samaritain (Lc 10, 25-37). La fraternité ne va pas de soi (69), elle est d'abord une lutte contre soi-même pour ne pas tourner le dos à la souffrance des autres. Elle demande à franchir le seuil de l'indifférence pour inclure tous les hommes dans la même maison, celle de la condition humaine (76). Elle s'appuie sur l'accompagnement, l'assistance et le soutien aux plus fragiles, aux plus faibles, aux plus vulnérables (64). La fraternité s'inscrit plus largement dans le principe d'hospitalité, c'est-à-dire ici de suppression de la distance entre soi et celui qui souffre, même s'il est étranger, exclus¹¹.

La fraternité appelle donc à penser et gérer un monde ouvert sur les autres (chapitre 3). Cette vision d'un monde en ouverture renvoie à l'hospitalité pour l'étranger, mais aussi plus proche de nous, pour « chaque sœur ou frère souffrant », abandonné ou ignoré par la société (97). Les personnes vulnérables sont des étrangers existentiels, des « exilés cachés » (98). C'est l'amitié sociale qui transcende le cercle fermé des associés et partenaires et permet l'ouverture au monde, au prochain (99-100) : il faut la liberté du bon samaritain, en mesure d'interrompre son voyage, de changer de projet, d'être disponible, pour construire la fraternité (101). Et cette fraternité ne peut être seulement une construction individuelle, elle doit s'inscrire dans des liens de solidarité, dans la prise en compte des droits humains collectifs (103-105), dans le respect de la dignité de chacun. La valeur de solidarité est essentielle, elle est source de la conscience d'être responsables de la fragilité des autres dans la quête d'un destin commun (115). Cette solidarité réclame des droits sans frontière (121-123) ; tous les peuples sont co-responsables du développement (124-127).

¹⁰ Marcel REMON, *art.cit.*

¹¹ On peut aussi noter que dans la parabole, le prêtre et le lévite, en raison de leur fonction sacerdotale les obligeant à la pureté, ne pouvaient secourir l'homme attaqué par les brigands, laissé à demi-mort, sauf à considérer qu'il fallait là transgresser les règles pour accomplir un devoir d'humanité (voir Pierre MANENT, *Qui est le bon samaritain ?*, Commentaire, 2020/4 Numéro 172, pp. 810-811.

Il faut un cœur ouvert au monde (chapitre 4), avec pour socle une fraternité à visée universelle, dépassant les réponses d'urgence court terme vis-à-vis des populations fragiles, comme les migrants, pour organiser une véritable gouvernance mondiale sur cette question(129-132). Il n'est pas possible d'agir localement de manière saine sans une ouverture sincère et avenante à l'universel, sans se laisser interpellé par ce qui se passe ailleurs, sans se laisser enrichir par d'autres cultures ou sans se solidariser avec les drames des autres peuples(146).

Le cinquième chapitre dessine les contours d'une politique mise au service du bien commun « capable de réaliser la fraternité à partir des peuples et des nations qui vivent l'amitié sociale » (154). Il s'agit, face à la libéralisation et aux logiques individualistes, de rappeler le droit inaliénable au travail, meilleur chemin pour une existence digne, et de placer le politique au dessus de la seule dimension économique. Le marché ne peut résoudre tout. Il a besoin de s'appuyer sur des formes internes de solidarité et de confiance réciproque (168). La fraternité universelle réclame des institutions internationales fortes, basées sur le multilatéralisme, capables de compenser l'affaiblissement de la structure des états (172). Le monde ne peut fonctionner sans une dimension politique. La charité sociale, c'est-à-dire la charité « qui reconnaît chaque être humain comme un frère ou une sœur » demande une charité politique (180-197).

L'amitié suppose le dialogue (chapitre 6), un dialogue ouvert et respectueux, visant une synthèse supérieure (201), sans commune mesure avec de simples négociations qui n'auraient pour but que la maximisation du profit personnel au détriment d'une quête commune du bien commun. Il faut donc que les formes de communication invitent à ce dialogue, dans le cadre d'une culture de la rencontre (215) dans laquelle on reconnaît à l'autre le droit d'être lui-même, différent (218).

Pour que cette rencontre ait lieu, il faut construire des parcours pour se retrouver (chapitre 7). S'il y a eu blessure, s'il y a eu souffrance, le dialogue permet de se retrouver, sans annuler le conflit, mais en le dépassant grâce à la vérité, la justice et la miséricorde (226-227). La paix dit se construire en s'appuyant sur les « artisans de la paix » que sont les peuples, et sur les institutions internationales qui en fournissent l'architecture (228-232) : « la vraie réconciliation, loin de fuir le conflit, se réalise plutôt dans le conflit, en le dépassant par le dialogue et la négociation transparente, sincère et patiente » (244). C'est une réconciliation basée sur le pardon, ce qui ne signifie pas qu'il faille oublier, mais plutôt renoncer aux forces destructrices du conflit (250-254). Il n'y a pas de guerre légitime. Sur le plan individuel, la peine de mort est inacceptable, de même que les solutions de détention préventive.

Le huitième et dernier chapitre parle du rôle des religions dans la construction de la fraternité universelle. Il faut réintégrer le religieux dans le débat public (275), ce qui suppose que l'Église, respectueuse du caractère autonome de la politique, favorise par son rôle public la promotion de la fraternité universelle (276). L'encyclique se termine par un appel et une prière proposée à tous les croyants pour qu'ils se mettent au service de la fraternité, au nom de la dignité transcendante qui est commune à toutes les religions.

3. Fratelli tutti : une relecture de la solidarité dans un monde de vulnérabilités ?

Si l'encyclique *Laudate si* a rencontré un grand succès populaire, alimenté par une importante résonance médiatique, au moment où les questions sur le changement climatique et la protection de l'environnement passaient au premier plan des préoccupations mondiales, *Fratelli tutti* ne semble pas avoir généré le même engouement. Le thème de la fraternité universelle serait-il moins consensuel que celui du changement climatique ? *Laudate si* fait référence sept fois à la fraternité (dont une en y associant le caractère « universel »). Sans surprise, *Fratelli tutti* contient plus de 40 fois le mot « fraternité ». C'est sans doute, et pour cause, l'encyclique qui y fait le plus référence, même si le terme est aussi employé dans les autres textes fondateurs de l'enseignement social de l'Église¹².

Depuis sa publication, cette troisième encyclique du pape François a suscité de nombreux commentaires critiques, y compris au sein même de la curie et de l'Église, reprochant au souverain pontife un texte à la fois foisonnant¹³, trop politique, voire subversif. D'autres commentaires pointent une forme de naïveté ou une vision utopique, « hors sol¹⁴ », des problèmes du monde. Au-delà de la presse spécialisée catholique, de nombreux articles ont été publiés, rendant compte d'une réception nuancée : « Bien médiocre copie¹⁵ », « Ces économistes qui murmurent à l'oreille du pape François¹⁶ », « Le pape François dénonce le populisme et le libéralisme égoïste¹⁷ », « Jean-Luc Mélançon, pape François, même combat¹⁸ ? », « Gauchiste le pape François ?¹⁹ ». Le patronat chrétien, interrogé par

¹² L'index analytique du compendium de la doctrine sociale, en ligne sur le site du Vatican, relève 21 entrées sous le mot clé « fraternité ». De même, 15 autres textes de la doctrine sociale de l'Église se réfèrent également à la fraternité.

¹³ Le quotidien traditionnaliste *Présent* va jusqu'à qualifier l'encyclique de « gloubi-boulga ». pierre SAINT SERVAN, *Fratelli tutti, l'Église au piège du mondialisme*, *Présent*, en ligne, 12 octobre 2020.

¹⁴ Aurélien MARQ, *Fratelli tutti, l'encyclique hors-sol du Pape*, *Causeur*, en ligne le 12 octobre 2020.

¹⁵ Edouard HUSSON, en ligne sur *Atlantico*, 12 octobre 2020.

¹⁶ Pierre de GASQUET, *Les Échos Week End*, 19 novembre 2020.

¹⁷ Cécile CHAMBRAUD, *Le Monde*, 6 octobre 2020.

¹⁸ Jean-Marie GUENOIS, *Dieu seul le sait*, n° 20, *Le Figaro*, 18 octobre 2020.

¹⁹ Bernadette SAUVAGET, *libération*, 4 octobre 2020.

l'hebdomadaire Challenges, semble se reconnaître dans l'encyclique, mais se cantonne à un discours prudent²⁰. Michaël Foessel évoque quant à lui le « christianisme-gauchisme²¹ » dont François serait un des représentants. Jusqu'à la polémique autour du titre de l'encyclique, jugé trop sexiste dans notre monde inclusif²².

S'il est vrai que l'encyclique n'apporte rien de fondamentalement nouveau dans la pensée de François ou plus généralement dans l'enseignement social de l'Église, elle permet cependant de donner plus de cohérence aux différentes interventions réalisées par le souverain pontife depuis son élection, en privilégiant la dimension relationnelle de la vie : la fraternité, le décentrement, le dialogue et le pardon²³.

« Frères et sœurs », la fraternité est présente dès les premiers temps de l'Église chrétienne à travers les textes apostoliques. Utilisé d'abord pour parler du cercle des proches parents, puis de la parenté en général, le mot « fraternité » a ensuite désigné les relations étroites qui unissent ceux qui, sans être frères, se traitent comme frères, puis l'amour universel qui unit tous les membres de la famille humaine. Le dictionnaire en ligne du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales reprend ces différentes définitions. Il ajoute une précision intéressante : la fraternité renvoie au sentiment de solidarité et d'amitié, entre les membres d'une association, d'une confrérie ou d'une nation, entre les hommes considérés comme membres d'une même famille, entre l'homme et l'univers²⁴. La notion de fraternité permet ainsi de construire les solidarités à partir de la famille, cercle primordial dans lequel se forment les premières solidarités, jusqu'à l'humanité prise dans son ensemble. Cette vision d'une société fraternelle se développant sur le modèle familial est une constante de l'enseignement social de l'Église. La fraternité familiale permet de construire, au-delà du bien individuel, le bien du « nous tous », le bien commun :

À côté du bien individuel, il y a un bien lié à la vie en société : le bien commun. C'est le bien du « nous-tous », constitué d'individus, de familles et de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale. Ce n'est pas un bien recherché pour lui-même, mais pour les personnes qui font partie de la communauté sociale et qui, en elle seule, peuvent arriver réellement et plus efficacement à leur bien. C'est une exigence de la justice et de la charité que de vouloir le bien commun et de le rechercher. Œuvrer en vue du bien commun signifie d'une part, prendre soin et, d'autre part, se servir de l'ensemble des institutions qui structurent juridiquement, civilement, et culturellement la vie sociale qui prend ainsi la forme de la *pólis*, de la cité. On aime d'autant plus efficacement le prochain que l'on travaille davantage en faveur du bien commun qui répond également à ses besoins réels²⁵.

²⁰ Esther ATTIAS, interview de Philippe Royer, président du syndicat patronal Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens, Challenges (site web), 5 octobre 2020.

²¹ Michaël FOESSEL, le christianisme-gauchisme, phénomène méconnu, Libération, 30 avril 2021.

²² Jean-Marie GUENOIS, Polémique autour du titre de la nouvelle encyclique, Le Figaro, 19 septembre 2020 .

²³ François EUVE, Elena LASIDA, Fratelli tutti, Études, 2020/12, p. 79.

²⁴ CNTRL, entrée « fraternité » en ligne sur www.cnrtl.fr [consulté le 27 mai 2021].

²⁵ Benoît XVI, *Caritas in veritate*, 29 juin 2009, 7.

La dimension relationnelle qui était déjà bien présente dans *Laudate si* avec le concept d'écologie intégrale prend ici encore plus d'épaisseur et apparaît comme à la base d'un véritable projet politique, dont la charité (l'amour politique) serait la pierre angulaire. La charité dépasse ainsi son acception commune d'inspiratrice de l'action individuelle pour se positionner comme « force capable de susciter de nouvelles voies pour affronter les problèmes du monde d'aujourd'hui et pour renouveler profondément de l'intérieur les structures, les organisations sociales, les normes juridiques ²⁶ ».

Avec la notion « d'amitié sociale », associée à la fraternité dans le titre de l'encyclique, François renouvelle et complète les différentes formulations présentes dans la doctrine sociale de l'Église et façonnées au fur et à mesure des encycliques par ses prédécesseurs.

Léon XIII parlait de charité, présentée comme un devoir indépendant de la justice²⁷ ; Pie XI évoquait la charité sociale, principe directeur de la justice et de la solidarité entre les hommes, âme d'un nouvel ordre juridique et social qui unit tous les membres du corps social²⁸ ; Paul VI insistait sur la solidarité en tant que devoir fondé sur la fraternité humaine, qui doit permettre à tous les peuples de devenir eux-mêmes les artisans de leur destin²⁹ ; Jean-Paul II précisait le lien entre bien commun et solidarité : le destin commun de l'humanité rend nécessaire une attitude morale et sociale de solidarité, témoignant de cette interdépendance³⁰. Benoît XVI réactualisait la notion de charité et lui donnait une dimension politique : la charité sociale permet la relation entre engagement pour un ordre juste de la société et engagement caritatif³¹. François complète par l'amitié sociale, concept émergeant en Amérique Latine dans les années 1980, que le futur pape utilisait déjà lorsqu'il était à la tête du diocèse de Buenos Aires³². Cette expression, peu ou pas utilisée jusque là en théologie, constitue un marqueur de la pensée sociale du pape, aux dimensions multiples. L'amitié sociale est associée à la recherche du bien commun³³. Plus que la solidarité, qui contient l'idée de reconnaissance d'une dette sociale, l'amitié sociale est associée à la reconnaissance d'une « fraternité universelle et radicale » dont

²⁶ Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 207.

²⁷ Léon XIII, *Rerum novarum*, 19-24.

²⁸ Pie XI, *Quadragesimo anno* 91-95

²⁹ Paul VI, *Populorum progressio*, 42, 65.

³⁰ Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, 26, 38, .

³¹ Benoît XVI, *Caritas in veritate*, 25, 29.

³² Loup BESMOND de SENNEVILLE, *L'amitié sociale selon le pape François*, La Croix, 13 novembre 2020, p. 14.

³³ Salut du Saint Père aux étudiants du Centre Culturel Père Félix Varela, La Havane, 20 septembre 2015. Ce discours évoque également le rêve de fraternité et la culture de la rencontre. En ligne sur le site du Vatican [consulté le 30 mai 2021].

elle est inséparable³⁴. L'origine du concept d'amitié sociale est à rechercher dans la théologie sud-américaine dans les années 1980. Le journal *La Croix* évoque en particulier un théologien argentin, Pablo Sudar, qui écrit en 1983 dans la revue *Teologia*³⁵ :

La dignité de l'homme est une œuvre de justice sociale, qui doit être réalité dans l'amitié sociale, en orientant tous ses efforts vers la réalisation de tout homme et de chaque homme, c'est-à-dire vers le bien commun de la société (...) l'amitié sociale, basée sur l'amour entre les personnes, (...) trouve son fondement ultime dans la fraternité puisque nous sommes tous les enfants d'un même père, qui rassemble les hommes et les femmes dans l'égalité et par amour.

Mais il faut comprendre également les propos du pape en référence à la théologie du peuple, « rameau de la théologie de la libération³⁶ » globalement accepté par les autorités romaines du fait de l'absence de recours aux outils de l'analyse marxiste, et dont on retrouve trois constantes dans l'encyclique : l'utilisation récurrente du mot « peuple³⁷ », la notion de culture et l'attention aux pauvres³⁸

4. La fraternité à la base d'une société de reconnaissance et de dignité ?

Les théologiens nous apprennent que la parabole du bon Samaritain peut faire l'objet d'une lecture multiple selon le point de vue que l'on adopte : qui est le bon Samaritain, qui est l'homme blessé, qui est l'aubergiste, qui sont ces prêtres, et au fond, qui est notre prochain ? Le prêtre et le Lévite qui « passent au large » de l'homme laissé pour mort, n'ont évidemment pas notre sympathie. Aujourd'hui nous parlerions de non assistance à personne en danger. Inconsciemment, nous pouvons nous référer à des situations semblables où nous-mêmes avons pu « passer au large » d'une personne vulnérable, d'un pauvre dans la rue, d'un handicapé, d'une personne en surpoids, d'un vieillard, etc. A qui nous identifions-nous le plus, en qui nous reconnaissons-nous ?

Ce que ne dit pas la parabole, ce que certains reprochent d'ailleurs au pape de ne pas avoir mis en exergue³⁹, ce sont les motivations des différents acteurs. S'il est dit que le Samaritain est plein de compassion ou de pitié, rien n'explique l'attitude des prêtres dont on pourrait penser que, par leur fonction même, ils sont directement concernés par la pitié et la charité. Il faut

³⁴ FT 99, 142.

³⁵ Paolo SUDAR *Evangelio, ideologia y cultura*. Teología : revista de la Facultad de Teología de la Pontificia Universidad Católica Argentina, 1983(41), 49-81. Cité par le journal *La Croix*, 13 novembre 2020.

³⁶ Luis Martínez SAAVEDRA, Pierre SAUVAGE, *La théologie du peuple, un rameau de la théologie de la libération*, Études, 2016/12, décembre, pp. 61-71.

³⁷ 91 occurrences dans *Fratelli tutti*.

³⁸ 38 occurrences dans *Fratelli tutti*.

³⁹ Pierre MANENT, *Qui est le bon Samaritain*, Commentaire, 2020/4 Numéro 172, p. 810-811.

garder à l'esprit le statut du prêtre ou du Lévite. Dans la Bible, la condition de prêtre oblige à la pureté :

Celui qui touche un mort – n'importe quelle dépouille mortelle – est impur pour sept jours (Nb 19, 11)

Quiconque dans les champs bute sur un homme tué par l'épée, ou sur un mort, ou sur des ossements humains, ou sur une tombe, est impur pendant sept jours (Nb, 19, 16).

Ou encore

Yahvé dit à Moïse : Parle aux prêtres, enfants d'Aaron, et dis-leur : Aucun d'eux ne se rendra impur près du cadavre de l'un des siens, sinon pour sa parenté la plus proche (Lv, 21,1).

La parabole nous informe que l'homme attaqué est « laissé à moitié mort ». Nous pourrions donc avancer que les prêtres, même s'ils ont ressenti de la compassion pour l'homme attaqué et mourant, ont respecté la loi qui leur demande de rester pur. Il faudrait donc en l'espèce, transgresser la loi pour porter secours à la personne vulnérable, ce que la parabole ne nous invite pas à faire, et que les paroles mêmes du Christ rendent impossible⁴⁰. Dès lors, nous comprenons peut-être mieux l'attitude des prêtres.

En opposition, le Samaritain, méprisé dans la tradition biblique pour ne pas respecter les préceptes du judaïsme ou même se livrer à l'idolâtrie, est libre de porter secours à l'homme blessé, son prochain. Autrement dit, porter secours à son prochain demande un véritable décentrement, une attention à l'autre qui peut nous conduire à transgresser les règles. De ce point de vue, il est frappant de constater que le secours aux immigrés, fussent-ils clandestins, oblige ceux qui le mettent en œuvre à transgresser les lois de la République, à préférer le devoir de fraternité et d'hospitalité à celui du respect des lois.

En définitive, *Fratelli tutti* nous invite à conjuguer ensemble trois éléments : la fraternité, la reconnaissance et la dignité humaine.

Deux aspects complémentaires de la dignité humaine peuvent être mis en avant, selon que l'on considère l'homme dans son autonomie, ou l'homme en tant que membre d'un collectif : la dignité humaine comme attribut essentiel de la personne (individu en tant que sujet autonome) ; la dignité humaine liée à la reconnaissance, dans la relation à l'autre (individu dans la cité)⁴¹.

⁴⁰ N'allez pas croire que je suis venu abroger la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abroger mais accomplir... Dès lors celui qui transgressera un seul de ses plus petits commandements et enseignera aux hommes à faire de même sera déclaré le plus petit dans le Royaume des cieux.. (Mt 5, 17-19).

⁴¹ Marie-Andrée RICARD, *Le défi du politique*, in Thomas de KONINCK, Gilbert LAROCHELLE, La dignité humaine, philosophie, droit, politique, économie, médecine, PUF Débats 2005, p.90.

La fraternité demande à lier ensemble ces deux acceptions : elle demande, comme pour le Samaritain, la liberté de choix pour être mis en œuvre ; et elle suppose l'ouverture aux autres : une fraternité ouverte qui permet de reconnaître, de valoriser et d'aimer chaque personne indépendamment de la proximité physique, peu importe où elle est née ou habite (FT 1).

Dans un monde globalisé et interconnecté, la question se pose de savoir jusqu'où et jusqu'à qui, peut se réaliser cette ouverture. Autrement dit, sommes-nous suffisamment humains pour pouvoir nous reconnaître en chaque homme ? Sommes-nous suffisamment fraternels pour aller au delà des obligations que nous avons envers nos proches, qui peuvent occulter la reconnaissance de nos obligations envers ceux qui sont loin de nous et que nous ne connaissons pas ?

La fraternité universelle demande à construire et maintenir une communauté d'appartenance et de solidarité au-delà des frontières physiques, mentales, ou morales. Pour François, elle est basée sur l'amitié sociale, comme fondement de la dignité humaine.

Et finalement, elle renvoie à l'expression d'une dimension collective de responsabilité sociale, de l'attention aux autres, de la sollicitude, du care, dont les racines latines sont les mêmes que la charité.